

Le Manitoba!

SES RESSOURCES

et ses

AVANTAGES!

**Le vrai pays d'avenir
POUR LE COLON!**

Le Manitoba!

SES RESSOURCES
et ses
AVANTAGES!



Le vrai pays d'avenir
POUR LE COLON!

HD 1790

M 3

C 67

L 9002

P x x x

0 911538

Le Manitoba!

LA province de Manitoba dont les limites ont été récemment reculées jusqu'à la Baie d'Hudson, couvre une superficie d'environ 250,000 milles carrés. Le vieux territoire comprenait 74,000 milles carrés; on y a annexé environ 176,000 milles carrés de plus, ce qui représente plusieurs milliards d'acres de terre additionnels pour la culture. C'est dire qu'il y a place pour des millions d'âmes. Le Manitoba a été le théâtre des premiers efforts de la colonisation dans l'Ouest canadien, et ses habitants peuvent être fiers de ce qu'ils ont accompli. A l'époque de sa formation en province, en 1870, la population était de 11,963 âmes; sur ce nombre les Sauvages et les Métis comptaient pour 10,400. La population est aujourd'hui de 400,000 âmes au moins; celle de Winnipeg seule, la capitale de la province et la métropole de l'Ouest, est de plus de 175,000.

Tout le monde connaît le Manitoba. Cette province paraît pour ainsi dire se rapprocher de Québec, car les moyens de communications se multiplient: elle est maintenant reliée à la province-mère par trois transcontinentaux. Il faut moins de 48 heures en chemin de fer pour s'y rendre de Montréal.

Nous n'hésitons pas à dire que, de tous les endroits colonisables du Canada, le Manitoba est celui qui offre le plus de garanties.

Si nous n'étions pas nous-mêmes des enfants de la province de Québec, nous serions tentés de lui reprocher d'avoir si peu favorisé, d'avoir même dans certaine mesure entravé l'émigration canadienne vers l'Ouest. Puisque tout le monde, aujourd'hui, semble reconnaître que cette attitude fut une erreur, on ne sera pas surpris qu'au nom des intérêts religieux, comme au nom des intérêts politiques et nationaux les plus respectables, nous invitons nos compatriotes à participer aux richesses de ce magnifique pays.

DU TRAVAIL POUR TOUS.

Il n'est pas nécessaire d'être favorisé de la fortune pour réussir au Manitoba. Il suffit d'être bien doué physiquement et moralement, économe et laborieux. Il vaut mieux sans doute que le colon ait un petit capital comme point de départ, mais il peut y suppléer par son courage, son énergie, sa bonne volonté et sa persévérance. D'immenses et nouvelles superficies de terre sont ouvertes tous les ans à la culture du blé et à la culture mixte. La demande de la main d'oeuvre est conséquemment sans cesse croissante, de sorte qu'il y a place une grande partie de l'année, pour des milliers d'employés de ferme dans toute la région, sans compter les

ouvriers de tous métiers que réclament les villes, les villages, les grandes industries et les compagnies de chemins de fer.

Pour celui qui possède un talent tant soit peu observateur, qui est soigneux et travaillant, il est facile de se familiariser bientôt avec les travaux de la ferme. Si à ces qualités il joint un bon caractère, il trouvera sans peine un chez-soi hospitalier et du travail rémunérateur à l'année.

Comme il lui est facile de pratiquer l'économie dans une région où les frivolités de la vie sont peu ou point connues, il a vite fait un petit pécule qui lui permet en quelques années de devenir à son tour propriétaire d'une terre toute faite, ou d'un homestead avantageux.

Les jeunes gens vigoureux et de bonnes dispositions n'éprouvent aucune difficulté à se placer au temps des semailles et des récoltes sur des fermes, surtout s'ils ont eu soin de s'entendre auparavant avec le prêtre-colonisateur de la région, et, s'ils demeurent aux Etats-Unis, avec l'agent de rapatriement de leur localité.

Les célibataires qui arrivent en mars, avril et mai, à la recherche d'une situation de garçon de ferme, trouveront au bureau d'Immigration du Canada à Winnipeg—en sus de l'assistance du prêtre-colonisateur—une liste des

demandes adressées par les fermiers de toutes les parties du pays ayant besoin de main d'oeuvre salariée.

A la fin d'août, la demande des moissonneurs est illimitée. Le travail de la moisson est rémunérateur. Il procure à nombre d'employés de ferme l'occasion de se placer dans d'excellentes familles pendant l'hiver suivant et de se trouver dans l'intervalle un homestead ou une terre qu'ils exploiteront à leur profit ensuite. Il est sage pour le nouvel arrivant, qui ne possède pas de capital, de passer l'hiver chez un fermier, dans une habitation confortable, quand même le salaire ne serait que de quelques dollars par mois. Il est sûr d'y rencontrer moins de mécomptes que dans les villes, d'y conserver ses épargnes et d'y acquérir une expérience qui lui sera, une fois laissée à lui-même, d'une grande utilité.

Il est quantité de métiers honnêtes cependant qui, faute d'emploi sur une ferme, offrent aux journaliers-agricoles le moyen de faire de bons gages pendant la morte-saison. A l'approche de l'hiver, il se présente de nombreuses occasions de joindre des équipes de bûcherons qui s'en vont dans les forêts pour y couper du bois de chauffage, des dormants de chemins de fer et du bois de construction. Les hommes habiles à manier la hache gagnent de bons gages à ce travail; ils reviennent au printemps sur les fermes où ils trouvent

de l'emploi en permanence, depuis les semailles jusqu'après les moissons et les labours de l'automne.

Tout jeune homme rangé peut ainsi économiser assez d'argent pour acheter en peu de temps 160 acres de terre, payables par annuités, s'il le préfère aux concessions patentes (homesteads).

QUE DOIT FAIRE CELUI QUI VEUT S'ETABLIR?

Quiconque désire s'établir au Manitoba ne doit le faire qu'après une étude sérieuse. Il y a tellement de bonnes terres à vendre, et dans chaque région tant de compagnies ou de particuliers honnêtes qui en ont à disposer, que personne ne devrait s'exposer, par manque de prudence, à être dupe dans une transaction de ce genre. Il importe donc de prendre toutes les informations nécessaires, de se renseigner suffisamment, soit par les brochures du département de l'immigration, soit de vive voix en s'adressant au prêtre-colonisateur et aux agents de rapatriement, avant de prendre une décision finale. Il convient d'aller visiter les lieux, et de choisir sa terre au plus tôt.

LE MEILLEUR TEMPS POUR EMIGRER.

Le printemps est généralement la meilleure saison pour émigrer au Manitoba. Dans les mois de mars et d'avril le colon qui n'a pas les moyens de

faire l'acquisition d'une terre déjà en rapport trouve alors des offres avantageuses d'emploi pour la période des semailles.

D'autre part, le colon qui veut prendre une terre à son compte arrivera ainsi dès le commencement des travaux de la saison et, en semant de l'avoine, en faisant un peu de culture mixte: légumes, élevage de volailles, entretien de quelques animaux domestiques, tels que vaches, porcs, moutons, il facilitera beaucoup sa subsistance et celle de sa famille pendant la première année.

L'été est encore une saison favorable pour aller s'établir au Manitoba. A l'époque de la moisson, les employés de ferme sont très recherchés et bien rémunérés. L'argent gagné pendant la récolte aide, avec d'autres travaux occasionnels toujours nombreux, à passer l'hiver.

De son côté, le colon qui désire prendre une terre et possède quelques milliers de dollars peut arriver en toute saison. Il vaut mieux que ce soit le printemps, mais s'il n'est pas pressé par les affaires, et qu'il arrive en été, il verra croître les moissons, pourra se rendre personnellement compte des avantages respectifs des différents genres de culture et d'exploitations agricoles, puis se fixer avec plus de satisfaction. Les mois d'été et d'automne sont les meilleurs pour visiter le pays

et aller à la recherche des terres. Dès qu'il a trouvé ce qui convient le mieux, le colon, si sa terre n'a pas encore de bâtiments de ferme, pourra commencer à en construire et à se préparer pendant l'hiver aux travaux du printemps.

COMMENT SE PROCURER UNE FERME.

Il existe trois moyens principaux de se procurer une ferme: s'inscrire pour un homestead, affermer ou acheter une terre. Pour la somme de \$10 seulement tout homme âgé de 18 ans peut devenir propriétaire de 160 acres de terre, pourvu que dans l'espace des trois années qui suivent son entrée il laboure 30 acres de terre, à raison de 10 acres annuellement et y fasse sa résidence six mois par année. Après ce temps, les conditions étant remplies, il obtient gratuitement du gouvernement le titre de son terrain dont la valeur réelle alors est d'au moins \$1,500 à \$3,000.

Le propriétaire d'un terrain de 80 acres au moins peut avoir un homestead à 9 milles, en ligne droite, sans être tenu d'y aller résider six mois par année; de même pour tous ses fils qui peuvent avoir des homesteads dans un rayon de 9 milles de la maison paternelle.

Une veuve, avec enfants, a droit à un homestead aux mêmes conditions que les précédents.

Enfin, pour des raisons valables, le fils de famille qui n'a pas encore ses 18 ans révolus peut sur requête faite au Département de l'Intérieur, à Ottawa, retenir un homestead, à l'âge de 17 ans.

Il y a en deuxième lieu beaucoup de terres offertes à affermage, à des conditions très avantageuses. L'émigrant qui peut disposer de \$500 à \$1,000 peut prendre une terre à ferme s'il le désire pour commencer. Beaucoup de ces fermes ont maison et dépendances, et les propriétaires sont souvent prêts à fournir la semence, quelquefois même les instruments aratoires. Ils acceptent en retour une partie du produit de la ferme en paiement du loyer. Enfin, il est facile avec un peu de capital, d'acheter une bonne terre dans un centre déjà colonisé. Le prix varie selon la situation.

CE QUE L'ON PEUT FAIRE AVEC \$250.

Ne pouvant disposer d'un capital plus considérable l'émigrant fera mieux de travailler à gages pendant un an, afin de se familiariser avec les conditions et les méthodes de culture du pays. Il trouvera très probablement avant l'expiration de l'année une occasion propice d'acheter un quart de section de terre, moyennant un léger versement comptant. En faisant ensuite l'acquisition de quelques têtes de bétail,

il sera au bout de deux ou trois ans en état de travailler pour son propre compte, dans une région déjà développée.

AVEC \$500.

L'émigrant disposant de \$500 peut de suite s'établir sur un homestead de 160 acres, ou terre libre du gouvernement, y bâtir une petite maison, y résider pendant six mois de l'année au cours desquels il se conformera aux conditions de son contrat, c'est-à-dire labourera et cultivera chaque année dix acres de terre. Pendant les six autres mois il pourra aller travailler à gages dans les districts plus anciens de colonisation. Ces gages lui permettront de subsister et d'ouvrir son homestead à la culture, conformément aux prescriptions du département des terres de la Couronne. Au bout de 3 ans, ce homestead, alors en rapport, lui appartiendra de plein droit et sans redevance aucune.

AVEC UN CAPITAL DE \$1,000.

Tout homme intelligent, sobre, travaillant et économe, célibataire ou marié, avec ou sans enfants, est certain de réussir au Manitoba avec un capital initial de \$1,000. Il peut prendre un homestead ou acheter une terre payable en dix versements annuels. Il aura besoin d'une maison et d'une petite grange. Il achètera les instruments agricoles indispensables et, pendant la saison des moissons et des battages, il

pourra travailler chez un voisin et se gagner un peu d'argent pour passer l'hiver.

Un certain nombre d'émigrants se font dans les commencements des revenus appréciables en faisant le transport des marchandises pour les compagnies de chemins de fer, les magasins, etc. Ils ne manque pas d'exemples de familles canadiennes qui, arrivées au Manitoba avec moins de \$1,000, ont su tirer profit de ces avantages et sont aujourd'hui dans la voie du succès.

TAXES A PAYER.

Elles ne sont pas un obstacle au progrès de la colonisation. Les seules contributions imposées aux cultivateurs du Manitoba sont pour la construction d'églises et d'écoles, le soutien de leur prêtre et de leurs instituteurs, l'entretien des chemins soit en travail soit en argent.

Les taxes des chemins ou des municipalités s'élèvent à environ \$8 par année pour 160 acres de terre et on a l'avantage de les gagner en travaillant sous les ordres d'un inspecteur. Les taxes d'écoles sont payable en argent, au secrétaire-trésorier de chaque arrondissement; elles varient entre \$6 et \$12 par terre.

LE PREMIER LABOUR.

Le premier labour—"le cassage" de la prairie—est le seul qui présente quelques difficultés. Il suffit cependant

d'une paire de boeufs ou de trois chevaux pour labourer la première fois ou casser la terre vierge; pour la vieille terre, deux chevaux labourent en moyenne un acre et demi par jour. Beaucoup se servent de charrues à deux ou trois oreilles pour le guérêt de chaume. D'autres, plus à l'aise, emploient les charrues à 6, 8 et 10 socs traînées par des engins à vapeur ou à gazoline. Il n'y a pas d'inconvénient à se servir d'engins et de charrues aussi larges, vu qu'il n'y a ni pierres, ni fossés, ni rigoles, de sorte que l'on peut passer partout. La nature s'est chargée elle-même de drainer le sol dans presque toute la région en lui donnant presque partout une légère ondulation. On peut en certains endroits semer deux années consécutives sur le même guérêt. Le coût du cassage varie de \$3 à \$4 l'acre.

La semeuse généralement en usage a 11 pieds de largeur et est traînée par 4 chevaux; elle sème environ 30 acres par jour. Les herses, de 20 pieds de largeur, sont également traînées par 4 chevaux.

Le temps propice pour le cassage est à partir du mois de juin jusqu'en août. On disque et herse ce premier labour pour le préparer à recevoir la semence au printemps.

COUT DES OUTILS ET DES ANIMAUX.

Voici une estimation, en chiffres forts, de ce qui est nécessaire pour se lancer dans une exploitation immédiate et rapide:

1 Paire de chevaux	\$250.00
1 Jeu de harnais	32.00
1 Charette	75.00
1 Traîneau	25.00
1 Charrue	28.00
1 Jeu de herses	20.00
1 Herse à disque	25.00
1 Semeuse	85.00
1 Rouleau	10.00
1 Faucheuse et 1 râteau.	95.00
1 Moissonneuse-lieuse . .	155.00
Autres instruments et outils	50.00
Total	\$850.00

Les instruments agricoles valent:

Charrue dite "stubble" de 14 pouces	\$ 16.00
Charrue dite "stubble" de 16 pouces	18.00
Charrue à défricher	18.00
Charrue dite "brush" à deux pointes	25.00
Herse à trois sections . . .	13.00
Charrette de ferme	67.50
Charette de route	60.00
Faucheuse à foin	50.00
Moissonneuse-lieuse, 135 à	155.00
à	155.00

Le colon devra posséder autant d'articles de cette liste qu'il pourra en acheter. Pour le bétail, il peut commencer avec:

4 bonnes vaches à \$40 . . .	\$160.00
4 bons cochons à \$15 . . .	60.00
4 bons moutons à \$5 . . .	20.00
Volaille	10.00
	<hr/>
Total	\$250.00

CE QU'IL FAUT APPORTER.

L'émigrant fera bien d'apporter une bonne partie des objets qu'il possède, mais il doit aussi considérer leur poids et leur volume et jusqu'à quel point ils valent le voyage. Il faut laisser ou vendre les meubles, la vaisselle, les poêles, les objets lourds de quincaillerie, sauf dans certains cas et pour des raisons spéciales que l'émigrant appréciera.

OU FAUT-IL S'ETABLIR?

Parmi plusieurs endroits, qui offrent différents avantages locaux, nous recommandons particulièrement Toutes Aides et Camperville.

Pour aller à *Toutes Aides* on prend le train à Winnipeg pour débarquer à Ste-Rose du Lac. De là, on se rend à Toutes Aides, après un trajet de 30 milles en voiture, au prise de \$4.00 et \$5.00 par jour. *Toutes Aides* offre un vaste champ de culture mixte; on y trouve du foin en abondance et du bois dont le défrichage est facile.

La proximité du lac Manitoba favorisera sous bien des rapports les nouveaux colons. Le chemin de fer y passera bientôt.

Pour Camperville, nous publions cet extrait d'un article de M. l'abbé Corbeil publié dans "La Liberté" de Winnipeg:

J'ai déjà parlé de plusieurs champs de colonisation où les colons peuvent se placer avec tous les avantages que l'on peut trouver dans les Provinces de l'Ouest et même avec mieux encore, grâce aux communications plus faciles, dues à la construction prochaine des chemins de fer dans ces régions du homestead et à la distance déjà relativement courte pour se rendre aux stations.

A Toutes Aides, Asham Point, Thibeaultville et Woodridge, où déjà un bon groupe de familles forme un commencement de paroisse, on doit envoyer un grand nombre de colons prendre les meilleurs homesteads des alentours.

J'ai visité la semaine dernière Camperville situé à 30 miles de Winnipegosis. On ne peut désirer un plus vaste et meilleur centre de colonisation. La terre est couverte de 8, 10 et 15 pouces d'humus où pousse plantureusement le blé, l'avoine, l'orge et tous les légumes. Au-dessous est une couche de glaise légère. Il y a quelques côteaux de gravier avec un ou

deux pouces de terre noire, produisant le foin et la lentille sauvage partout au milieu des jeunes pousses de tremble qui les couvrent.

Il y a la rivière de l'Épinette et celle des Canards qui viennent de l'Ouest et se jettent à peu de distance, l'une de l'autre, dans le lac Winnipegosis. Ces rivières égoutent ces terrains et donneront toujours en abondance, l'eau si nécessaire au colon.

On trouve dans un rayon de 6 à 8 milles près de ces rivières ou entre elles, 1,200 à 1,500 homesteads à prendre, et si tous ont à peu près la même valeur, quant à la terre, les premiers arrivés pourront se placer, plus près de la mission des RR. PP. Oblats, qui ont construit à Camperville, une magnifique église, une des plus belles, que j'aie vues au Manitoba.

C'est la première demande des "homesteaders", qui s'inquiètent de la distance de l'église et de l'école. On peut donc à Camperville avoir église et école à 2 ou 3 milles de distance pour les premiers homesteads.

Le bois sur ces homesteads est surtout du tremble, clairsemé, lorsqu'il a la grosseur de 5 ou 6 pouces, mais assez fourré lorsqu'il est petit, et partout entremêlé d'éclaircies plus ou moins grandes, prêtes au cassage.

Il y a sur presque chaque homestead, ou au moins à peu de distance, des touffes d'épinettes qui fourniront aux colons le bois de construction. Un moulin à scie à blanchir et à finir est en opération à la mission et prêt à répondre à tous les besoins des colons. J'ai aussi traversé quelques grands marais de foin, qui donneront longtemps le fourrage et les pâturages à des milliers d'animaux.

Un colon peut en hiver faire des pêches abondantes sur le lac Winnipegosis, qui est tout près, et vendre sur place tout son poisson. La chasse est aussi lucrative, car il y a peu d'endroits plus giboyeux. La nourriture est donc en partie assurée au colon.

Pour arriver à Camperville, on se rend à Winnipegosis par le chemin de fer C. N. R. De là, on peut y aller en voiture au prix de \$4 à \$5 par jour, si l'on garde la voiture pour visiter et choisir son homestead. A partir du mois de juin, on peut aussi y aller en bateau à meilleur marché, et même gratuitement parfois, si l'on pouvait avertir d'avance un bon compatriote qui a eu l'amabilité d'en faire l'offre généreuse, M Desrochers, marchand de Camperville, qui possède un magnifique yacht à gazoline.

Inutile de dire que le bon Père Léonard, o.m.i., principal de la mission, recevra avec la plus grande cor-

dialité fraternelle, les colons, qui seront sages de se confier entièrement à ses conseils éclairés et désintéressés.

O. CORBEIL, Ptre.,
Saint-Boniface, Man.

Pour plus amples informations, au peut s'adresser au

Rev. Georges Bouillon, Ptre.
Missionnaire Colonisateur.
172 Rue St. Antoine, Montréal, P.Q.



West Canada Publishing Co. Ltd.



Winnipeg, - Man.

